

Organisateur : Foyer Rural des Ouillotes

Adresse : 10 Rue de l'Aigle de Meaux – 21170 FRANXAULT

ATTESTATION – INSCRIPTION à la Bourse d'échange ou Expo artisanale des BielleZ'autos:

Personne physique (particulier)

Se déroulant le samedi 30 Août 2026 à Franxault

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. portable : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Nature des articles vendus :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commençant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
- Ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à : Le :

Signature :

Ci-joint le règlement de ____€ pour ____ emplacement de ____ mètres x ____ mètres.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation. (2€ le mètre linéaire).

Organisateur : Foyer Rural des Ouillotes

Adresse : 10 Rue de l'Aigle de Meaux – 21170 FRANXAULT

ATTESTATION – INSCRIPTION à la Bourse d'échange ou expo artisanale des BielleZ'autos :

Personne morale (PRO)

Se déroulant le samedi 30 Août 2026 à Franxault

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Représentant la Société/Association/.. (Raison Sociale).....

.....

N° de registre du commerce/des métiers : de :

Dont le siège social est au (adresse) :

CP : Ville :

Ayant la fonction de : dans la personne morale

Adresse du représentant :

CP : Ville :

Tél. portable : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Nature des articles vendus :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'Article L 310-2 du Code du Commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagers (Article 321-7 du Code Pénal)

Fait à : Le :

Signature :

Ci-joint le règlement de ____€ pour ____ emplacement de ____ mètres x ____ mètres.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation. (2€ le mètre linéaire).